

Déclaration de principe du bureau de Paris Métropole 8 septembre 2009

Dès sa création, le 10 juin 2009, Paris Métropole a marqué son attachement à la mise en oeuvre d'un projet novateur pour la région capitale, «expression d'un dialogue pluraliste entre les communes, les intercommunalités, les départements et la Région, sur le devenir de la métropole».

Les élus de «Paris Métropole» se réjouissent donc de l'attention de l'Etat pour l'avenir de la région capitale.

Cette préoccupation de l'Etat n'implique pas la création d'un «état d'exception». Elle ne justifie pas une mise entre parenthèse de la décentralisation en Ile de France, qui nous a permis de construire les outils et les projets au service des nos concitoyens. Les collectivités franciliennes sont, et doivent rester, des acteurs déterminants du projet collectif, comme l'a souligné le Président de la République lui-même lorsqu'il a déclaré: «Le Grand Paris, [...] c'est l'Etat qui donne l'impulsion nécessaire mais qui n'impose pas d'en haut un projet qui ne peut réussir que s'il est partagé par tous. » - Discours de Chaillot du 29 avril 2009

Parce que nous sommes les porteurs des attentes et des exigences de nos concitoyens, parce que nous connaissons les territoires pour lesquels la loi et la population nous ont donné compétence et légitimité, nous ne pouvons envisager qu'une loi portant sur notre

métropole ne respecte pas les principes suivants :

- co-pilotage nécessaire avec les élus représentants de l'ensemble du territoire de la zone dense et de la grande couronne. S'agissant des opérations d'aménagement, une co-décision est également l'instrument de la réussite;

- participation des citoyens. Elle ne peut être la variable d'ajustement pour tenter de gagner quelques semaines dans la réalisation d'un projet à vingt ans. A défaut, ce projet reproduirait les travers de l'aménagement bureaucratique décidé loin du citoyen, dont nous payons encore les conséquences néfastes, notamment en matière de solidarité ;

- priorité au transport favorisant l'essor des territoires franciliens délaissés, et non les maintenir comme simple lieu de passage. Pour cette raison nous exigeons que l'Etat s'engage à ce que la construction du métro automatique en rocade relie non seulement les grandes plateformes aéroportuaires aux zones d'activités économiques, mais aussi les zones d'habitations, aujourd'hui cloisonnées entre elles ;

- réalisation sans délai des projets prêts à être engagés. Dans le plan de mobilisation, les élus franciliens se sont mis d'accord sur les priorités : désaturer la ligne 13, améliorer les conditions de transports dans les RER, prolonger la ligne E, la ligne 11 et le tramway T1, créer un métro en rocade, et mise en oeuvre effective de tous les projets inscrits au CPER. Ils ont déjà annoncé une participation de 12 milliards d'euros qui doit être complétée par des moyens de l'Etat, Les besoins sont connus, les outils existent: STIF, EPF.

Nous demandons à l'Etat de confirmer le principe de son engagement financier et d'en chiffrer les apports. Enfin,

les élus de Paris Métropole rappellent solennellement qu'un établissement public ne saurait valoir représentation politique de la métropole parisienne. Autrement dit, une société du Grand Paris devrait rester un outil non pérenne mis à la disposition de l'Etat et des collectivités locales selon un principe strictement égalitaire - ce qui n'est pas le cas dans le projet soumis aux élus. Le plan de transport doit être un élément d'amélioration de la gouvernance de la métropole parisienne et non un prétexte pour écarter les autorités locales légitimes.

Voilà pourquoi, le syndicat Paris Métropole, instance de représentation politique de l'agglomération parisienne, se propose de constituer le coeur de l'Agora, que le Président de la République a appelé de ses voeux dans son discours du 29 avril 2009.

Nous invitons à nouveau tous les élus locaux, quelles que soient leurs couleurs politiques, à nous rejoindre pour que, dans le strict respect des convictions de chacun, Paris Métropole pèse directement dans les négociations qui s'ouvrent avec l'Etat, dont il doit être le premier des interlocuteurs.

C'est pour cela que nous poursuivons le débat avec le gouvernement, et que le Bureau de Paris Métropole va rencontrer M. Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé du Développement de la région capitale.